



DIU Infectiologie et Hygiène Hospitalières

DIU Sciences, Technologies, Santé
Mention Infectiologie et Hygiène Hospitalières

Objectifs

Les objectifs pédagogiques de cet enseignement sont de permettre une approche multi-disciplinaire, globale et transversale des infections nosocomiales, de leur surveillance, de la prévention, de l'hygiène hospitalière, de la prise en charge thérapeutique des infections nosocomiales, des aspects microbiologiques des infections nosocomiales, de la gestion des risques infectieux en milieu hospitalier, et des aspects médico-légaux liés aux infections nosocomiales.

L'enseignement portera également sur l'évaluation de la qualité des soins, l'accréditation des établissements hospitaliers dans le domaine des infections nosocomiales, la formation des personnels, l'audit des pratiques, les coûts générés par l'infection nosocomiale. Il portera également sur la formation nécessaire aux acteurs des Comités de Lutte contre les Infections Nosocomiales.

L'originalité de ce diplôme interuniversitaire consiste dans le rapprochement des disciplines maladies infectieuses et tropicales, bactériologie, virologie - hygiène et santé publique : épidémiologie, économie de la santé et prévention, sans oublier les risques professionnels, la médecine légale, les biostatistiques et informatiques médicales, en faisant appel à un large éventail d'enseignants, en dehors des responsables de disciplines sus mentionnées.

Pour qui ?

Public visé

Candidats pouvant prétendre à l'obtention du D. I. U. :

- > Docteurs en médecine
- > Pharmaciens diplômés
- > Docteurs vétérinaires
- > Chirurgiens-dentistes
- > Etudiants de ces différentes filières ayant validé le 2ème cycle des études
- > Sages-femmes et les cadres infirmiers

Candidats ne pouvant pas prétendre à l'obtention du D. I. U. mais à celle d'un Certificat d'Etudes Techniques après accord d'un responsable pédagogique délivré sur présentation d'une attestation de présence à tous les modules sauf un

- > Infirmier-e-s diplômé-e-s d'état
- > Délégué-e-s médicaux, administrateurs d'hôpital, ingénieurs

Conditions d'admission

Sur dossier de candidature constitué d'un **CV, d'une lettre de motivation et de la copie du dernier diplôme national ou professionnalisant obtenu** a transmettre avant le 20 juillet 2019 à l'adresse suivante : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Programme

- > Aspects microbiologiques
- > Maîtrise de la transmission croisée : précautions standard et complémentaires d'hygiène
- > Base de données documentaire sur l'hygiène hospitalière et la maîtrise des infections nosocomiales
- > Épidémiologie des infections nosocomiales et surveillance
- > Désinfectants et désinfection du matériel
- > Évaluation des pratiques professionnelles
- > Environnement hospitalier Antiseptie et stérilisation
- > Politique de qualité et de gestion des risques
- > Infections nosocomiales et personnes âgées – études médico-économiques et infections associées aux soins
- > Microbiologie et antibiothérapie
- > Infections par site

Equipe pédagogique

- > Pr. P. BERTHELOT- PUPH - CHU St Etienne

Calendrier

Les enseignements se déroulent sur St Etienne et Lyon.

Date limite des candidatures : 20 juillet 2019

Début de la formation : Septembre 2019

Validation

L'évaluation qui sanctionne cet enseignement comporte les épreuves suivantes :

1 -Candidats au D. I. U.

- une **épreuve écrite** anonyme d'une durée de 1 heure 30, avec 6 questions
- **remise d'un mémoire** par le candidat, **au plus tard 15 jour avant la soutenance du mémoire à l'oral** et dont le sujet sera choisi en accord avec un des membres du groupe pédagogique.

Ce mémoire sera présenté oralement le jour de l'examen oral aux membres du jury. L'oral peut porter sur le mémoire et le programme des cours.

- l'**examen oral** n'est autorisé que lorsque le candidat a réussi l'examen écrit et a achevé et remis son mémoire.

Il est organisé une sessions d'examen par an pour l'écrit et un rattrapage possible pour le mémoire sur avis du jury.

Pour être déclaré admis, les candidats devront avoir la moyenne à l'examen écrit, et à l'oral.

L'admissibilité à l'épreuve écrite de la 1ère session est conservée pour la 2ème session.

2 - Candidats désirant obtenir un certificat d'aptitude technique

Celui-ci sera délivré si le candidat a assisté à l'ensemble des modules sauf un, s'il a remis un mémoire à partir d'un travail de recherches bibliographiques ou d'un travail personnel effectué dans une structure hospitalière agréée par les responsables pédagogiques, et s'il a satisfait à l'épreuve orale (l'épreuve orale porte alors exclusivement sur le mémoire).

Coût de l'inscription

■
Pas de droits d'inscription nationaux

Droits spécifiques

Formation continue :

- > Financement individuel et financement par un tiers : 700 €

Formation initiale :

- > Inscription principale : 530 €
- > Inscription secondaire : 340 €